

Visioconférence du 26/05/2021

Objectifs de la commission formation de la Ligue de Voile Occitanie (2 documents en PJ)

Présents : Gérard Boucourt, Christophe Moreau, Eric Noret, Marcel Oliver, Guillaume Potel Tournemire

Excusé : Paul Bastard

Les objectifs de la commission de la Ligue sont repris dans le document ci-joint.

La répartition des membres de la commission se répartissent selon trois axes :

- Axe pratiquants (tous supports et toutes disciplines) piloté par Christophe avec un travail en binôme Christophe-Eric,
- Axe bénévoles piloté par Paul avec un travail en binôme Paul-Eric,
- Axe professionnels piloté par Guillaume avec un travail en binôme Guillaume-Eric,
- Axe transversal (communication, virage numérique, l'implication des partenaires régionaux piloté par Gérard avec l'aide et la contribution de tous.

Voir document réunion CF260521 joint.

Sur un plan territorial, les 4 axes ci-dessus sont à répartir par bassin afin de limiter les transports et faire en sorte que les formations soient réalisables (disponibilité/trajet).

Les visio-conférences pour les enseignements théoriques seront privilégiées afin de limiter les temps de formation en présentiel, augmenter éventuellement le temps des formations pratiques et surtout permettre plus de pratique sur l'eau.

Les bassins identifiés (à finaliser avec les intéressés) sont :

- Port Camargue – Palavas
- Frontignan- Valras
- Narbonne plage- Leucate
- Canet – Banyuls

Une action concernant la communication avec les différents CDV afin de présenter la démarche : **action Gérard/Jean François Imbert**

Axe pratiquants :

Les premiers travaux concernent la formation à la sécurité toutes disciplines et l'apport de connaissances tous supports

Pour les formations sécurité :

- SECURIMAR en habitable avec une première date à Gruissan le 23 Octobre (pour le bassin Narbonne plage –Leucate) le samedi 23 Octobre (la théorie sera réalisée en visio avant la pratique). Ce nouveau format après cette première expérience sera déployé en suivant sur les autres bassins Eric nous informe qu'il est impossible d'inscrire la formation au calendrier FFV, pas possible côté commission formation et la commission habitable n'est pas au courant. Faire un courrier officiel afin de résoudre cette anomalie.
- Premiers secours pour tous : Marcel nous indique que dans le cadre FFV, il faut enseigner le PSMER plutôt que le PSC1 initialement identifié et qu'il ne faut pas obligatoirement l'associer aux formations World Sailing dont il fait également partie. Une première formation sera programmée sur Gruissan (la théorie sera réalisée en visio avant la pratique). Marcel sera en charge de former l'équipe de secouriste aux particularités du PSMER.
- SECURITE KITE une première formation a eu lieu en 2021 dispensée par Antoine Weiss. Une deuxième formation doit avoir lieu, dispensée par Gaspard Belfort. de type DE Kite niveau national.

Un projet concernant les plaisanciers en habitable est identifié : les membres de nos clubs habitables représentent environ 3 à 4 % du nombre de plaisanciers de nos ports respectifs. D'autre part, les plaisanciers de nos ports mais également de nos clubs pratiquent de moins en moins à cause de plusieurs facteurs :

- La moyenne d'âge
- La peur de mal maîtriser les manœuvres de port
- La non confiance en leur matériel (utilisation, entretien)

Tous ces facteurs combinés font bouler de neige et on observe une désertion de nos plans d'eau

Le projet vise à créer une formation qui va permettre aux plaisanciers de dépasser la peur par la maîtrise de l'entrée/sortie du port avec des vents modérés à soutenu, de pouvoir réaliser cela en toute sécurité et sérénité avec son équipage et de pouvoir compter sur son matériel en toute confiance (utilisation, entretien). Une fois en mer, ces plaisanciers prennent beaucoup de plaisir et savent utiliser leur matériel.

Le projet vise à ne pas se contenter de former mais aller chercher les publics grâce à la formation.

Cela doit également répondre à comment être suffisamment attractif pour que les plaisanciers nous rejoignent au sein de nos clubs. Les accompagner dans leurs préoccupations au travers de formations est une piste à poursuivre.

Pour que cela fonctionne, il nous faut :

- Des supports de formations
- Des personnes au sein des clubs pour l'animer et préalablement former
- Une dynamique région, littoral, ports, ligue, CDV, clubs avec un accompagnement financier pour la communication et pour donner à notre ligue les moyens d'animer les plans d'eau et les ports et répondre à un objectif de notre fédération et du plan 2018-2024 sur principalement l'axe dynamisme mais également l'axe accessibilité.

Concernant les supports de formation, Marcel a développé sous le support Beedeez pour les besoins de « La mer est à vous » les différents tutos à mettre à disposition des plaisanciers.

Ces tutos sont accessibles sur ordinateur, tablettes, smartphones de sorte que l'on peut y accéder en situation.

Les clubs vont pouvoir s'entourer de professionnels tels que les CQP, les coach plaisance.

- Pour les autres disciplines il existe de nombreux tutos sur le net. Les pratiquants sont plutôt indépendants.

Axe bénévoles :

Eric indique que la région dispense des formations finançables pour les présidents, trésoriers, secrétaires.

Eric indique que 1000€ sont à dépenser d'ici fin Août pour la dotation aux arbitres.

Pour les formations bénévoles, les outils numériques (Digiforma, visio, tutos, ...) sont bien adaptés.

Axe professionnels :

Guillaume mentionne une augmentation de la demande sur l'ensemble des formations opérationnelles pour les moniteurs saisonniers (35 en 2020)

Formation entraîneur de club se décline sur 2 produits :

- Préparation physique au CREPS
- Formation diplômante type CQP UCC1/2/3 idem CQP, UCC4 formation ligue, UCC5 ENV/PACA, UCC6 stage national dans sa discipline

Il y a une demande du terrain pour relancer les entraîneurs de club. Réaliser des formations courtes le soir et par bassin pour la contrainte déplacement.

Axe transversal :

Mise en place d'un portail pour la présentation des différentes formations, les dates de formation, d'évaluation, un lien pour l'inscription, le paiement en ligne, les documents à télécharger, faire en sorte que les communications renvoient sur ce portail.

Mise en place d'une convention avec les différents acteurs pour les formations sécurité, recherche de financement.

Mise en place d'une convention avec les différents acteurs pour la formation des plaisanciers en habitable, recherche de financement.

Prochaine réunion : le lundi 31 Mai à 10H00 au GYC (Gruissan) sur les outils numériques pour les supports de formation.

Autre point non abordé en réunion : rédaction d'un état des lieux sur la commission formation en cours de finalisation (version en cours jointe)